

À L'ÉCOLE DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES À L'ÉCOLE : DIALOGUE AVEC LES MILIEUX CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

L'École des arts visuels et médiatiques est à la recherche d'une personne qualifiée pour assurer la formation à l'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire, notamment en matière d'intégration de la dimension culturelle à l'école et de collaboration avec les milieux culturels et communautaires.

La personne candidate recherchée a une connaissance générale des théories et des pratiques contemporaines, de même que du contexte social et culturel actuel en art et en éducation. Elle possède des connaissances variées sur les modèles et approches pédagogiques et artistiques favorisant la collaboration entre les domaines de la culture et de l'éducation.

Son expérience professionnelle repose sur l'enseignement dans le milieu scolaire, au primaire ou au secondaire, en dialogue avec des milieux culturels ou communautaires. Elle a expérimenté des approches et développé une recherche liées au professionnalisme collaboratif et aux compétences qui lui sont rattachées. Ces approches mobilisent les actrices et acteurs impliqués, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. De plus, la personne candidate a une connaissance approfondie des programmes et des documents ministériels relatifs à l'intégration de la dimension culturelle à l'école.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement au premier cycle des études et aux cycles supérieurs comportant notamment : le développement et l'amélioration des contenus; l'évaluation des étudiantes et étudiants
- Direction, encadrement et évaluation des étudiants dans leurs travaux de recherche aux cycles supérieurs
- Recherche et activités de création dans les domaines de l'éducation artistique et publication ou exposition des résultats favorisant ainsi l'avancement des connaissances et leur diffusion
- Services à la collectivité consistant en des activités qui contribuent au fonctionnement de l'Université et à son rayonnement

EXIGENCES

- Doctorat en enseignement des arts visuels, en éducation artistique ou dans une discipline connexe
- Expérience professionnelle pertinente en enseignement des arts visuels en milieu scolaire (primaire ou secondaire) d'au moins 5 ans, incluant les activités de recherche doctorales
- Expertise relative à l'intégration de la dimension culturelle à l'école
- Expertise relative au professionnalisme collaboratif (ex. : projets « artiste à l'école », partenariats école-musée, tiers lieux, résidences d'artistes dans les écoles, expositions, etc.) démontrant une capacité de développer des projets éducatifs en collaboration avec les milieux scolaires, culturels et communautaires
- Recherche soutenue en enseignement des arts visuels et médiatiques
- Publications scientifiques ou activités de diffusion évaluées par les pairs dans le domaine
- Être en mesure, dès son embauche, d'enseigner des cours en arts visuels et médiatiques, en didactique des arts plastiques et médiatiques, en approche culturelle de l'enseignement, ainsi que certains des cours obligatoires dans l'un des champs d'études de l'École
- Être en mesure d'élaborer des cours théoriques et pratiques et des protocoles pédagogiques innovants
- Être en mesure de travailler en équipe, de participer à des comités et de contribuer à la vie collective de l'École
- Excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Poste régulier pouvant mener à la permanence

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurance maladie complémentaire et invalidité
- Assurance vie
- Régime de retraite à prestation déterminée

RÉMUNÉRATION ANNUELLE au 1^{er} avril 2026 : de 76 294 \$ à 185 490 \$

LIEU DE TRAVAIL : Au cœur du Quartier latin au Centre-Ville de Montréal – Campus principal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION PRÉVUE : 1^{er} juin 2027, sous réserve des autorisations requises

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes en situation de handicap, conformément au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier au moment du dépôt de leur candidature en transmettant le questionnaire d'identification (<https://rh.uqam.ca/qaccesegalite/>), en mentionnant le titre du poste en objet, à l'adresse suivante : edi@uqam.ca. Des mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes en situation de handicap tout au long du processus de sélection; toute demande particulière peut être formulée en toute confidentialité à cette même adresse.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier, sous forme de PDF unique (maximum 15 mo)* composé des documents suivants :

- un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé;
- une lettre présentant : la recherche ou la recherche-crédation de la personne candidate, son intention de contribuer aux domaines d'activité de l'École, son expérience d'enseignement et son approche pédagogique, ainsi que son intérêt à offrir des cours des programmes (maximum : 750 mots);
- un dossier documentaire témoignant de l'activité de recherche ou de recherche-crédation en milieu professionnel, accompagné d'une liste descriptive des documents visuels;
- une liste des publications et des communications;
- les nom, titre et coordonnées de trois personnes en référence.

AVANT le 30 octobre 2026, 17 h à :

Madame **Anne-Marie Ninacs**, directrice de l'École des arts visuels et médiatiques

Université du Québec à Montréal

Courrier électronique : direction.eavm@uqam.ca

Un accusé de réception sera transmis aux personnes candidates.

*Les vidéos doivent être accessibles grâce à des liens (aucun envoi de fichiers). Les dossiers transmis par WeTransfer, Dropbox ou tout autre service similaire ne seront pas considérés.